

U Yvelines

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directrice de publication : Evelyne Diana-Bras

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : 17 octobre 2024

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°127

septembre

octobre

2024



Géopolitique, politique, économique, social ou écologique le contexte est fragile et très préoccupant.

Lors des dernières élections, le front républicain a permis de faire barrage à l'extrême droite et de donner au NFP une supériorité numérique à l'assemblée nationale. C'est pourtant dans le groupe politique le moins représentatif que le président MACRON est allé chercher un premier ministre qui, lui-même, a nommé comme ministre de l'intérieur un personnage qui milite contre le mariage pour tous, contre la procréation assistée pour les couples de même sexe, contre l'inscription de l'IVG dans la constitution, pour la thérapie de conversion des homosexuels et qui accuse les étrangers de tous les maux avec une violence et une haine désinhibée !

MACRON et BARNIER ont donc porté au pouvoir RETAILLEAU issu de la droite extrême pour le plus grand bonheur de l'extrême droite qui se retrouve arbitre des

politiques qui seront menées.

Par leur vote, les électeurs ont pourtant exprimé leurs inquiétudes face à la vie chère et une précarité galopante. Ils ont exprimé leur désarroi face à des Services Publics qui ne sont plus en capacité de remplir leurs missions. Ils ont dénoncé les inégalités sociales et exprimé un désir de plus de justice sociale. Dans les Yvelines, comme dans toute la France, on manque de tout et l'École aussi craque !

Pourtant les premières mesures du gouvernement BARNIER seront d'imposer l'austérité au plus grand nombre, de renoncer à des réformes de justice fiscale et de faire des économies sur le dos des services publics. Le RN n'aura pas voté la motion de censure proposée par le NFP preuve de son imposture sociale. Dans l'éducation le budget 2025 s'annonce catastrophique avec la suppression de 4000 postes principalement dans le 1er degré public, la nouvelle ministre garde le même cap qu'avant les élections faisant fi

de la crise de recrutement, de la perte de sens du métier d'enseignant.

Face à ce déni de démocratie, les organisations syndicales ne désarment pas: l'Intersyndicale Éducation des Yvelines (FSU, CGT, SUD, UNSA, CFDT), unitaire, et déterminée, se mobilise d'ores et déjà avec les personnels. Depuis la rentrée, elle organise une enquête de terrain pour chiffrer les besoins de l'école et vous invite à participer nombreux·ses aux États Généraux de l'éducation des Yvelines qui se tiendra le mardi 12 novembre, au lycée Marie Currie de Versailles*, afin de construire, ensemble, revendications et plan d'action pour bâtir un autre projet pour l'école et le porter auprès des décisionnaires politiques.

* Si vous êtes syndiqué·e à la FSU il est encore temps de s'inscrire aux États Généraux de l'éducation (écrire à fsu78@fsu.fr)

EVELYNE BRAS - SD FSU78

Dans le premier degré, la rentrée se fait encore une fois à flux tendu. Comment pourrait-il en être autrement quand le ministère peine à endiguer la crise du recrutement et qu'il manque 500 lauréats sur l'ensemble des concours organisés dans l'Académie... Ainsi, les conditions de travail se dégradent inexorablement. Encore cette année, nous ne pouvons, malheureusement, qu'augurer des difficultés de remplacement qui vont dégrader les conditions d'enseignement. Pire 4000 postes d'enseignants seraient supprimés dans le budget 2025 essentiellement dans le 1er degré public. La plupart des écoles accueillent des enseignants pas ou peu formés (Contractuel·les, FS et T1), si directrices et directeurs et adjoint·es mettent tout en œuvre pour faciliter leur adaptation, cela alourdit d'autant la charge de travail. En REP+ l'administration bricole par manque de moyens en convoquant des heures de pondération sans moyens de remplacement et en actant la répartition des élèves dans d'autres classes. En légitimant de telles pratiques, le rectorat et les DSDEN, enfreignent le code de l'éducation. La FSU demande que les heures de pondération en REP+ soient organisées dans le respect des élèves et des enseignants. L'inclusion se fait encore et toujours sans les moyens nécessaires. Ainsi en cette rentrée de nombreux élèves en situation de handicap restent sans AESH ou avec un nombre d'heures d'accompagnement ne correspondant ni aux notifications, ni à leurs besoins réels. Les effectifs en

ULIS dépassent dans certaines écoles et certains collèges le cadre réglementaire de la circulaire ministérielle de 2015. Ces situations, contribuent à dégrader les conditions de travail dans les écoles et les établissements au mépris du cadre réglementaire. S'ajoutent cette année les évaluations nationales standardisées. Rejetées par l'ensemble des organisations représentatives des personnels, elles ne font aucun sens ni pour les élèves et ni pour nos collègues. En effet, il ressort de nos enquêtes que les collègues les font passer pour répondre à une injonction ministérielle sans les exploiter par la suite puisque inutiles. En somme, elles ne servent qu'à nous faire perdre un temps précieux qui nous manque déjà. Cette dégradation des conditions de travail dans les écoles se traduit par un nombre grandissant de démissions et de ruptures conventionnelles, ce que nous dénonçons depuis des années. La dégradation des conditions d'apprentissages des élèves et des conditions de travail des personnels, le manque de considération ressenti par les enseignants au quotidien, le déclassé salarial sans précédent font que l'École publique a atteint son point de rupture. Il est plus que temps d'entendre les revendications de la profession et d'y répondre. C'est pourquoi la FSU revendique un plan d'urgence pour l'école publique.

Dans le second degré, de nouveau, les conditions de rentrée sont alarmantes dans les collèges et lycée de notre département. En cette rentrée scolaire,

il manquait au moins un professeur dans 76% des collèges et lycées de l'académie de Versailles, et certaines situations ne sont toujours pas réglées plus d'un mois après la rentrée scolaire. Les classes restent surchargées, avec une moyenne de plus de 27 élèves par classe dans les collèges de notre département, avec de nombreuses classes à 30 élèves, voire plus. La mise en place de la réforme du « Choc des savoirs » se fait de manière plus que chaotique dans les établissements des Yvelines. Depuis décembre dernier la FSU combat ce projet d'école du tri scolaire et social au côté des personnels de l'Éducation Nationale. La situation reste très variable d'un établissement à l'autre, mais dans plusieurs dizaines d'établissements du département « nous ne trions pas nos élèves », la campagne de luttes réussie a permis de déjouer les plans de Gabriel Attal, ancien ministre de l'Éducation Nationale. Cette situation n'est qu'une première étape, la FSU continuera de d'exiger l'abandon de cette réforme délétaire.

En lycée, les classes sont aussi surchargées (plus de 30 élèves dans une majorité des classes, avec des effectifs qui peuvent monter à plus de 35 élèves), et la réforme du bac et du lycée ainsi que Parcoursup continuent de générer un système où seuls les plus favorisés tirent leur épingle du jeu.

Les secrétaires départementaux de la FSU-SNUipp78 et du SNES-FSU 78

**SYNDIQUÉS FSU - PARTICIPEZ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION,
INSCRIVEZ VOUS AUPRES DE : FSU78@FSU.FR**

Ce progiciel dont l'acronyme signifie « Outil de pilotage et d'administration financiers en EPLE » remplace l'application GFC (Gestion financière et comptable de l'Établissement). Le projet de loi de finances 2024 prévoit qu'il bascule en condition opérationnelle à partir de 2026. Il aura coûté 81,4 M€ (contre 44,3 au départ) et la durée du projet sera passée de 5 à 11 ans.

Depuis son instauration, le Snasub-Fsu a été interpellé par les personnels administratifs utilisateurs d'Op@le dans les services de gestion, qui souffrent d'un logiciel inabouti et y consacrent un temps considérable. Les missions au

service des élèves, des familles ou des autres personnels sont dégradées parfois lourdement, qu'il s'agisse par exemple du paiement des bourses, des prélèvements pour la restauration avec des factures incompréhensibles pour les familles. Cette surcharge de travail entraîne aussi des situations de souffrance au travail pour les collègues en service de gestion. Ces situations de souffrance au travail ont même été reconnues dans un rapport établi sur le sujet par l'Inspection Générale.

Face à ce constat, une intersyndicale Op@le, dont le Snasub-Fsu est partie prenante, s'est constituée et a alerté le ministère depuis de longs mois sur les

défaillances de ce progiciel. A la suite de nos différentes interventions le ministère a donc acté l'étalement du déploiement, ce dernier sera possible jusqu'en 2027.

Le chantier reste d'ampleur car il nous faut gagner une amélioration considérable de l'outil ! Nous devons rester mobilisés, jusqu'à obtenir un outil efficace respectueux de nos conditions de travail, et des moyens, notamment en emplois, pour permettre aux équipes de relever ce défi professionnel difficile.

Le secrétariat du Snasub-Fsu

En annonçant le report de 6 mois de la revalorisation des pensions (alors que le code de la Sécurité sociale instaure réglementairement leur indexation sur l'inflation chaque année au 1er janvier), le Premier ministre, à peine nommé, n'épargne pas les retraité·es ! Et l'on réentend la rengaine habituelle qui les présente comme des privilégiés alors que, depuis 2017, leur pouvoir d'achat n'a cessé de régresser et que nombre d'entre eux, notamment les femmes, ont des pensions faibles. Selon les calculs du Groupe des 9, les pensions ont augmenté de 13,6 % entre janvier 2017 et juillet 2024, et dans le même temps, les prix ont bondi de 18,9%. Cela se passe de commentaire....

Il va donc falloir se mobiliser ! Face à ces attaques, nous, les retraités, restons actifs et solidaires. La Section fédérale des retraités de la FSU (SFR-FSU) est là pour informer et coordonner les actions. Rester syndiqué·e au moment de prendre sa retraite, c'est ne pas s'isoler, c'est continuer à s'informer, à défendre son pouvoir d'achat, ses conditions de vie et celles de ses ex-collègues. Parmi nos revendications figurent l'accès à des services publics de qualité, aux soins et à la santé, au logement, aux transports, à la culture, le financement de la perte d'autonomie, bref, tout ce qui permet de bien vivre. Rester syndiqué·e, c'est aussi continuer à être en lien avec nos collègues

plus jeunes, encore en activité. Nombre de syndicats de la FSU sont par ailleurs membres de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR-FP) et la SFR-FSU participe activement à la réflexion et aux actions du Groupe des 9 organisations de retraités (CGT, CFTC, CGC, FO, Solidaires, FSU, FGR-FP, LSR, UNRPA-ensemble et solidaires), qui depuis 10 ans porte collectivement nos revendications. Alors, n'hésitez pas et restez avec nous.

Bertrand Mesure, Maria Bolzinger, Sylvie Chardon, Didier Maillard, animateurs de la SFR-FSU 78



Un syndicat sert à défendre ses intérêts, individuels mais aussi collectifs en passant de la posture « je suis isolé » à celle de « tous ensemble ». Il sert aussi à conquérir des droits nouveaux.

Certes le syndicalisme peut paraître sur la défensive dans cette période où la démocratie est bafouée par ceux là même qui devraient la défendre aux plus hauts postes de responsabilité du pays. D'autant qu'il apparait désormais clairement que le ni droite ni gauche verse désormais dans le « à droite toute, voire à l'extrême droite toute » pour toujours plus de mesures anti-sociales.

N'est ce pas aussi parce que certains ont oublié que nos acquis sociaux ont d'abord été conquis ? Parfois dans le sang et les larmes. On ne va pas souhaiter de mourir pour ses idées mais il faut savoir vivre pour les défendre, becs et ongles !

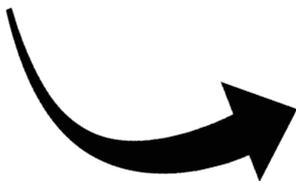
Le syndicalisme n'est pas exempt de s'interroger sur ses pratiques, sur ses modes de communication, sur sa stratégie.

C'est justement le rôle des congrès syndicaux ; ce moment particulier où les adhérents ont le droit, le devoir, de s'emparer de leur outil syndical, de le tordre, de l'interroger, de le remodeler pour en faire un outil plus affûté. Car il s'agit bien de ne pas sombrer dans la mélancolie mais de relever les manches pour défendre les services publics, exiger un peu, beaucoup de justice sociale et fiscale, pour sauver la planète : mais est-ce possible dans un système capitaliste où les profits d'une minorité sont plus importants que nos vies ?

A toutes celles et à tous ceux qui regardent les manifestations passer dans la rue, parce que c'est là que ça se passe, n'est-il pas temps de rejoindre le syndicalisme ? Même si c'est pour le critiquer afin de l'améliorer pour le rendre plus efficace.

TOUS LES TEXTES DE CONGRES :
RAPPORT D'ACTIVITÉ, TEXTES
D'ORIENTATION, MODALITÉS DE VOTE.

C'EST ICI



VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

- LE BULLETIN DE VOTE (ENCART N°1 = 4 VOTES)
- LES MODALITÉS DE VOTE ET DE PARTICIPATION AU CONGRES (ENCART N°2)
- UN QR CODE QUI VOUS PERMET D'ACCÉDER A LA PAGE DÉDIÉE AU CONGRES SUR NOTRE SITE DÉPARTEMENTAL

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES ORIENTATIONS QUE VOUS VOULEZ POUR NOTRE FÉDÉRATION (DU 7 AU 28 NOVEMBRE 2024) VOTEZ ET FAITES VOTER !

PARTICIPEZ AUX COMMISSIONS (25/11) ET AU CONGRES DÉPARTEMENTAL (16 ET 17 DECEMBRE)

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Le constat est alarmant. Selon une enquête de Santé Publique France dévoilée au printemps 2024, environ 15 % des collégien·nes et lycéen·nes présentent un risque important de dépression. 24 % des lycéen·nes déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois,

Les réponses apportées à cette préoccupante dégradation de la santé mentale des jeunes, sont presque tout aussi inquiétantes. Ainsi, à la rentrée, tous les établissements du second degré doivent désigner au moins deux volontaires parmi les enseignants, CPE ou AED pour être formés au « secourisme en santé mentale » ; supposé permettre la détection des difficultés psychiques rencontrées par les adolescent·es. La mise en œuvre efficace d'un tel dispositif, pour aller au-delà du renvoi vers un énième numéro vert, nécessiterait la présence dans les établissements, de professionnel·les véritablement formé·es et qualifié·es, et non de « secouristes » qu'il est prévu de former en deux jours.

Or c'est bien là que le bât blesse. Avec 38 postes de médecins scolaires – dont 25 % ne sont en réalité pas pourvus - et 166 postes d'infirmier·ères, les Yvelines

disposent d'un médecin pour 6900 élèves et d'une infirmière pour 1580 élèves. Un chiffre à mettre en regard des plus de 1000 écoles, 115 collèges et 50 lycées du département, qui ne bénéficient donc pas, pour la plupart, de la présence quotidienne d'un personnel de santé scolaire. S'ajoute la pénurie de Psychologues de l'Éducation Nationale - une vingtaine dans l'académie de Versailles à la rentrée- dans un contexte où les fusions de CIO, à l'instar de celle des CIO de Versailles et St Cyr l'an dernier, éloignent peu à peu le public de l'accès au service public d'orientation, et des personnels parmi les mieux formés pour prendre en charge les adolescents en souffrance psychologique.

Si ce seul facteur ne peut expliquer à lui seul la dégradation de la santé psychique des jeunes, les dernières réformes, particulièrement Parcoursup et la réforme du bac ont placé au cœur du système éducatif des processus d'orientation et de sélection précoces fortement anxiogènes. L'évaluation permanente imposée, la part de contrôle continu comptant pour le baccalauréat, génère un stress important chez les lycéen·nes. Dans les collèges, là où les équipes ne sont pas parvenues à

DES RÉPONSES TOUT AUSSI ALARMANTE QUE LE CONSTAT !

empêcher la mise en place les groupes le niveau, on peut craindre l'impact fortement négatif sur l'estime de soi des élèves qui auront été relégués dans les groupes d'élèves désignés comme 'fragiles'.

Rappelons enfin la gabegie d'argent public engendrée par les lubies gouvernementales : tenue unique, Service National Universel... : généralisées, ces dépenses se chiffrent en milliard d'euros. De toute évidence, la priorité est de mettre au pas la jeunesse plutôt que de la former à la démocratie et à la citoyenneté ! Dans le même temps, aucun poste de CPE n'a été créé dans notre département depuis plusieurs années, et les dotations en Assistants d'Éducation diminuent (moins 10 ETP pour les Yvelines à la rentrée 2024).

C'est pourtant bien de vies scolaires mieux dotées, d'équipes pluri-professionnelles renforcées, avec la présence quotidienne dans nos établissements de personnels de santé, de psy-En et d'assistant·es sociales dont nous avons besoin pour mieux prendre en charge et accompagner les élèves.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

À la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les décisions budgétaires ont de graves conséquences !

En intersyndicale depuis le mois de juillet le SNPES-PJJ-FSU, la CGT-PJJ et l'UNSA, dénoncent le non- renouvellement de 500 contractuels sur le territoire, dans une administration comptant 10000 agents environ. La FSU rappelle son attachement au statut des personnels qui auraient permis de faire obstacle à ce qui s'apparente aujourd'hui à un plan de licenciement lié aux restrictions budgétaires décidées par le gouvernement précédent (gouvernement, démissionnaire à l'époque, dont les décisions avaient perdu toute légitimité). Quant aux annonces concernant la préparation du budget et les déclarations du premier

ministre, elles n'augurent rien de bon pour l'avenir. Les emplois concernés par ce plan social sont principalement ceux d'éducateurs, psychologues et assistants de service social. C'est-à-dire les personnels de terrain, en lien avec les adolescents et leurs parents. Dans les Yvelines, 11 postes de contractuels sont ainsi « rendus », sans compter ceux de la direction territoriale soit quasiment 10% des effectifs en moins. La conséquence, les décisions des juges ordonnant une mesure de suivi éducatif suite à un délit (accompagnement vers l'insertion, aide pour les parents à retrouver une place auprès de leur enfant, placement, etc.), ne pourra pas s'appliquer, faute de personnel. Des situations qui seront mises en attente, jusqu'au prochain passage à l'acte. Les

LES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ONT DE GRAVES CONSÉQUENCES

discours répressifs pourront triompher, ces adolescents passeront pour des récidivistes, des récalcitrants. On oubliera de préciser qu'aucun accompagnement social et éducatif n'aura été effectif. Sans compter le déni de justice que cela représente et la perte de confiance dans les institutions et le monde adulte que cela engendrera. Leur passage à l'acte, ne peut réduire ces adolescents au seul statut de délinquants quel qu'en soit la gravité !

C'est pourquoi les journées de mobilisation se suivent à la PJJ, depuis le 14 août, pour exiger des moyens humains en faveur de l'éducation des enfants en difficulté, qu'ils aient commis des actes de délinquance ou pas.

Le secrétariat du SNPES-PJJ-FSU



DU 7 AU 28 NOVEMBRE

VOTE DES ADHÉRENTS

25 NOVEMBRE + 16 ET 17 DÉCEMBRE

COMMISSIONS PUIS CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FSU YVELINES

03 AU 07 FÉVRIER

CONGRÈS NATIONAL DE LA FSU